



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu audioconférence DDFIP du 10/04/2020

Celle -ci a eu lieu à 9h en présence de :

- MMES MICHEL-MOREAUX, EXERTIER, CROIZIER et M ROUCHON pour la DDFIP
- Jocelyne LIMAGNE, ROBERT GAGNE, Karine VEYSSEYRE pour FO-DGFIP
- Georges TRECARTES pour la CGT
- Noémie SOYEZ et Guillaume PONS pour SOLIDAIRES
- Corinne FERELLEC, secrétaire-animatrice du CHS-CT
- Ludovic THIEBAUT – inspecteur hygiène et sécurité

Mme la Directrice a fait un point d'étape sur la situation à ce jour :

- Le **taux** d'agents exerçant leurs missions en présentiel est de 21% soit 66 personnes.
- 65 agents sont en télétravail.
- Des micros sont encore en cours de distributions.
- **Aucun service n'est fermé.**
- **Frais de repas** : les dispositions du décret du 7 avril 2020 sont applicables à compter du 16 mars 2020. Les frais sont pris en charge sur la base du barème forfaitaire. Pour en bénéficier, les agents doivent faire partie du Plan de Continuité d'Activité, être présents dans les services et ne pas avoir de possibilités de restauration. Pour la mise en place du remboursement de ces frais, la DDFIP adressera la semaine prochaine un message à l'ensemble des agents.
- **Fonds de solidarité mis en place pour les PME et TPE** : la directrice précise que les 1ers paiements concernant 1500 bénéficiaires ont été effectués pour 2 millions d'euros. Une trentaine d'anomalies nécessitant un retraitement ont été recensées dans le département.
- **Campagne impôt sur le revenu** : elle se déroulera du 20 avril au 3 juillet pour les services. La circulaire de la direction générale n'est pas redescendue à l'heure actuelle mais il est acquis qu'il n'y aura pas d'accueil physique du public. Des modules de formation sont en préparation par l'ENFIP pour aider les agents. La campagne va conduire à une montée en puissance du nombre d'agents présents sur sites prévu à titre indicatif par l'administration de l'ordre de 40 % . Pour la direction locale, c'est un chiffre moyen qui ne doit pas être imposé : elle n'a pas l'intention de faire revenir tout le monde. Par contre, il n'y aura plus de rotations entre les agents actuellement en présentiel.
Des inconnues telles la réceptivité des contribuables à cette échéance, le nombre de déclarations « papier » à traiter, les détails techniques d'une réception téléphonique à distance, expliquent les difficultés de la DDFIP à mettre en place le schéma organisationnel local qui devrait être présenté la semaine prochaine.

FO-DGFIP 43 est intervenu sur les points suivants :

- **livraison de masques** : qui en a bénéficié ? Réponse : la cellule informatique et les postes qui reçoivent ponctuellement des régisseurs. Apparemment, la trésorerie de Brioude aurait été oubliée : la situation devrait être régularisée.
FO-DGFIP a revendiqué, dans l'optique de la période post-confinement, la livraison de masques pour tous les postes de travail. Cette revendication est également portée par notre syndicat national auprès du directeur général.
- **Campagne impôt sur le revenu** : le directeur général parle de 1000 téléphones portables acquis pour l'accueil téléphonique à distance ? La direction précise que ces téléphones sont principalement destinés aux centres de contact. En local, la DDFIP en a commandé 10 et va redistribuer ceux qu'elle possédait déjà.
FO-DGFIP a également demandé si la direction envisageait de faire revenir les agents « empêchés » – soit pour raisons médicales, soit pour garde d'enfants ? Réponse : NON.
FO-DGFIP 43 reste dans l'attente de la présentation par la direction de son plan de campagne 2020 et sera vigilant au respect des bonnes conditions de travail des agents tant sur le plan sanitaire que sur le plan de l'exercice des missions.
- **Télétravail** ; **FO-DGFIP** est intervenu pour signaler les problèmes rencontrés par les télétravailleurs qui dans le même temps travaillent et gardent leurs enfants à la maison. Cela conduit parfois à des situations compliquées dans les foyers ! Surtout lorsque le réseau ne suit pas !
La direction le comprend : la participation à certaines missions prioritaires va alors de pair avec une certaine souplesse dans leur exécution...
- Agents en attente de **renouvellement de leur position administrative** : quelle est leur situation ? La direction n'a pas de réponse sur le sujet et va s'informer.
- **Médecins de prévention** : ont-ils les mêmes prérogatives que les médecins du travail - à savoir délivrer des arrêts de travail ? Là aussi la direction n'a pas de réponse à apporter et va se renseigner.

Pour être informés, **FO-DGFIP 43** incite vivement les personnels à se connecter au site national **FO-DGFIP** ou à notre site local régulièrement mis à jour.

FO-DGFIP 43 invite une nouvelle fois tous les agents à indiquer aux représentants des personnels **FORCE OUVRIERE** les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés : ne restez pas seuls dans votre coin ! Nous ferons remonter à la direction.



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



**TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR**



**SE LAVER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS**



**SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSADES**



**LIMITER
LES REGROUPEMENTS**



**RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS**